

**Bulletin Académique N°32
4 juin 2012**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com**

**Rencontre de la FSU avec le Ministre de l'Education Nationale :
Une délégation de la FSU sera reçue le 4 juin à 8h30 pour entrevue de 2h.
Jérôme Dammerey membre du SN du SNUEP en fait partie.**

Changement des politiques régionales de formation professionnelle initiale : ce doit être maintenant...

La FSU dénonce les annonces faites par la vice-présidente du conseil régional de Franche-Comté, Sylvie Laroche en matière de formation professionnelle initiale proposant le mixage des publics (scolaire et apprentis) dans les lycées. Pour la FSU, le développement et la généralisation de mixage des publics dans la formation professionnelle initiale publique s'inscrit pleinement dans la politique de développement de l'apprentissage et de l'affaiblissement de l'enseignement professionnel public menée par l'ancien gouvernement. Cette politique a eu pour conséquence de diminuer largement l'offre de formation sous statut scolaire, et de supprimer massivement les postes dans les lycées professionnels et technologiques publics depuis plus de 8 ans.

L'objectif serait dès la rentrée 2012 de permettre à des apprentis-es de suivre leur formation dans des classes avec des lycéen-nes dans les formations professionnelles CAP, bac pro et dans les sections de techniciens supérieurs. Cette solution est censée « *permettre de maintenir un certain nombre de formations qui n'attirent pas suffisamment d'apprentis* ». En recherchant uniquement la mutualisation des moyens et la rationalisation des cartes de formation, le mixage des publics n'a pour but que de développer l'apprentissage au détriment de la qualité d'accueil et d'enseignement de lycéen-nes des formations sous statut scolaire.

Contrairement à ce qui est annoncé, aucune étude sérieuse n'a montré que la mixité des publics dans la classe était « *source d'enrichissement au niveau de la dynamique de groupe* » et encore moins qu'elle « *favoriserait également l'innovation pédagogique et les échanges de pratiques professionnelles, en permettant d'exploiter au mieux les expériences vécues en entreprise* ». C'est au contraire une détérioration des conditions d'études des élèves et des apprentis et une détérioration des conditions de travail pour les enseignants, les progressions pédagogiques étant différentes.

La FSU demande d'urgence aux régions l'abandon de ce type de projet et un changement des politiques de formation professionnelle initiale menées en région. Ce changement doit passer par la renégociation entre l'Etat et les Régions des COM apprentissage. Des avenants aux CPRDF doivent être négociés afin de stopper la volonté d'extension de l'apprentissage voulu par l'ancien gouvernement et de garantir le développement et la qualité de l'offre de formation sous statut scolaire.

Echos des commissaires paritaires SNUEP-FSU
Qui dit « fin d'année scolaire » dit « activité intense » des
commissaires paritaires. Cette année n'échappe pas à la règle.

Début mai, deux groupes de travail au rectorat sur les dossiers médicaux et la vérification des barèmes pour le mouvement intra académique. Vous avez été nombreux à nous solliciter afin de faire respecter vos droits.

Le mercredi 6 juin de 9h30 à 12 h se déroulera cette CAPA relative entre autre à l'avancement à la hors classe et contestation des notes administratives 2012/2013 des PLP .

Vos commissaires paritaires durant la semaine passée ont pu vérifier les barèmes des collègues ayant envoyé leur fiche hors classe et ont d'ores et déjà pu faire corriger quelques erreurs.

Nous rappelons qu'il est important pour les commissaires paritaires d'avoir les informations nécessaires à la défense des collègues.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il n'est pas encore trop tard pour nous faire parvenir la fiche HORS CLASSE, avant le 6 juin, et que vous pouvez trouver sur le site du SNUEP Bordeaux.

Nous rappelons que 1782 collègues sont éligibles au tableau d'avancement à la HORS CLASSE 2012/2013 (à partir du 7^{ème} échelon) et que le nombre de promus sera de 126.

Puis mi-juin viendra le « mouvement intra académique » et il est encore temps de nous faire parvenir vos dossiers syndicaux. Ceci est une autre histoire avec parfois des joies et mais aussi parfois des larmes tant le mouvement est difficile depuis quelques années ; et la cuvée 2012 ne s'annonce pas d'un grand cru tant les mesures de cartes scolaires ont été nombreuses.

La situation ne pourra s'améliorer que suite à une mobilisation de l'ensemble de la profession. A ce sujet : le SNUEP-FSU avec le SNES et le SNEP lancent un travail de réflexion et de mobilisation dans tous les établissements du 2nd degré.

À l'automne des États Généraux du 2nd Degré seront organisés pour peser à la fois d'une part sur la période de fin d'année scolaire (plan d'urgence) et d'autre part sur le plan de programmation pluriannuel dont l'équipe de F. Hollande a annoncé la présentation en novembre / décembre 2012.

Dans un premier temps, le [SNUEP](#) avec le [SNEP](#) et le [SNES](#) appellent les personnels à se réunir dès maintenant dans tous les établissements pour recenser les besoins urgents et les revendications nécessaires pour la rentrée 2012.

Les commissaires paritaires du SNUEP-FSU

Grande enquête du SNUEP-FSU sur les CCF

La réforme du BAC PRO en 3ans a été l'occasion pour le ministère de l'EN de généraliser le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

La session 2012 du Bac Pro en verra l'application et quasiment toutes les disciplines seront évaluées en CCF.

Le SNUEP-FSU a toujours été très critique sur ce mode de certification et a d'ailleurs réaffirmé, lors de son dernier congrès en 2011, de manière très ferme, son mandat pour un retour à un examen avec des épreuves ponctuelles terminales.

Puisque aucun bilan n'a été organisé par le ministère, le SNUEP-FSU considère qu'il est temps de faire un point sur la mise en place des nouvelles modalités d'évaluation dans la voie professionnelle. C'est pourquoi, il lance sa propre enquête.

Nous vous proposons de prendre quelques minutes pour répondre aux questions en cliquant sur ce lien : [Grande enquête 2012 sur le CCF](#)

Actuellement nous avons 1155 réponses. Le secteur a commencé l'analyse de l'enquête.
Merci d'avance pour votre contribution à cette action syndicale.

Concours internes et externes : Informations et inscription

➔ **SIAC2** regroupe toutes les informations sur les concours permettant d'enseigner en collège, en lycée, en lycée professionnel ou d'assurer des fonctions d'orientation ou d'éducation.

➔ <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

➔ **Les inscriptions aux concours internes** et aux concours de recrutement de conseillers d'orientation psychologues seront enregistrées du jeudi 13 septembre 2012, à partir de 12 heures, au jeudi 25 octobre 2012 avant 17 heures, heures de Paris.

➔ **Les inscriptions aux concours externes** (sauf concours de COP) et aux troisièmes concours du second degré seront enregistrées par internet du mardi 29 mai 2012, à partir de 12 heures, au mardi 10 juillet 2012, avant 17 heures, heure de Paris.

LU au BO

N°18 du 3 mai 2012 :

- Brevet d'études professionnelles - « Métiers des services administratifs » : modification - arrêté du 30-3-2012

- Brevet d'études professionnelles - « Logistique et transport » : modification - arrêté du 30-3-2012

N°19 du 10 mai 2012 :

Baccalauréat professionnel - Règlement d'examen et définition des épreuves de plusieurs spécialités

**Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !**

Vie scolaire et abus (dépassement horaire)!

La vie scolaire est un acteur important du monde de l'éducation et elle est aussi victime de la volonté de casse de l'enseignement professionnel de la part du gouvernement précédent. C'est le cas au sein du lycée professionnel Jean Garnier à Morcenx (dans les Landes) où les AED de cet établissement effectuaient deux heures hebdomadaires de trop par rapport à leur nombre d'heure fixé par le décret de 2000 relatif au statut d'assistant d'éducation.

Ainsi un AED à temps plein effectuait près de 43 heures 30 au lieu de 41 heures hebdomadaires et un AED à mi-temps 24 heures au lieu de 22h par semaine.

Il en résultait un différentiel à la fin de l'année de près de 78 heures travaillées et non payées ! Il est aussi apparu que ce système perdurait depuis plusieurs années, lésant ainsi de un grand nombre d'assistants d'éducation de leurs droits mais aussi financièrement ! Et que dire en termes de protection du personnel sur ces heures non déclarées ?

Grâce à l'expertise et au soutien du SNUEP-FSU, l'équipe de vie scolaire a entamé des négociations avec leurs chefs de service et la direction qui ont duré longtemps (de décembre à mars soit près de quatre mois) afin de trouver un compromis sur la manière de compenser ce nombre d'heure de travail en trop pour l'année en cours.

Après donc quatre mois de négociation l'équipe de vie scolaire s'est vu proposer par le chef d'établissement et les CPE des solutions de réparation :

- 4 semaines de congés supplémentaires.
- 2 heures en moins sur les emplois du temps à partir du mois de mars (qui correspondait à la date de la proposition).

C'est donc une véritable victoire du syndicat et des travailleurs sur une politique inique visant à faire plus avec moins de personnel, quitte à s'asseoir sur certaines lois protégeant ceux-ci.

M.Gautier

Mouvement Intra-académique / Quelques dates

- ➔ **12 juin 2012** : information du PROJET d'affectation.
- ➔ **19 juin** : CAPA « mouvement intra ».
- ➔ **Du 25 juin au 30 juin 2012** : Réception des demandes de révision d'affectation.
- ➔ **Du 11 au 13 juillet 2012** : Phase d'ajustement.

NON-TITULAIRES / Quelques informations

Malgré la CDIisation de quelques collègues de graves insuffisances demeurent dans la loi de 12 mars 2012 ; trop de non-titulaires sont laissés à l'écart par des conditions restrictives. De surcroît, refusant le dialogue social, le précédent ministre de l'Éducation nationale a tout fait pour jouer la montre. C'est pourquoi le combat ne doit pas cesser. Tous les non-titulaires doivent donc participer, aux côtés des titulaires, à la campagne offensive menée dans les établissements à partir de cahiers revendicatifs qui devront recenser les problèmes auxquels les personnels et les élèves sont confrontés. Ils prépareront les propositions avancées lors des Etats généraux que le SNES, le SNEP et le SNUEP organiseront à l'automne prochain, et qui devront déboucher sur un projet pour le second degré dans le cadre d'une nouvelle loi d'orientation pour l'École.

Les non-titulaires, qui leur ont largement renouvelé leur confiance lors des dernières élections, peuvent compter sur le SNES, le SNEP, le SNUEP et la FSU pour poursuivre, avec eux, le combat pour leur titularisation et interpeller dès maintenant le nouveau ministre de l'Éducation.

- ➔ Sur notre site vous trouverez la circulaire académique précisant les critères de CDIisation des CDD.
- ➔ Sur notre site (<http://www.bordeaux.snuep.com/>) vous trouverez une fiche syndicale à nous retourner avec la confirmation de votre demande afin qu'on puisse suivre votre dossier.
- ➔ **Mardi 3 juillet 2012** : CCPA barème MVT contractuels d'enseignement
- ➔ **Le 17 juillet** : La CCPA d'affectation est prévue

Sur notre site vous trouverez un dossier complet sur la CDIisation et la titularisation des contractuels. Ce dossier est réalisé par les trois syndicats de la FSU du second degré : SNES, SNEP et SNUEP.

La FSU présente à la conférence sociale

La FSU a été reçue par le Premier Ministre dans le cadre des rencontres bilatérales préparatoires à la conférence sociale. La FSU considère que l'invitation de toutes les organisations syndicales à cette conférence est un premier pas positif vers un dialogue social renouvelé, respectueux de la place de chacune des organisations. L'attention du Premier Ministre à cette rencontre illustre le changement de ton à l'égard des syndicats. La FSU a proposé que la conférence de juillet aborde en particulier 5 thématiques :

1. La relance de l'emploi en portant une attention particulière à la situation de la jeunesse.
2. La relance d'une croissance de qualité qui réponde aux besoins de société et aux défis environnementaux.
3. La relance du pouvoir d'achat pour tous les salariés du public et du privé.
4. Le réinvestissement dans la Fonction Publique et les services publics afin qu'ils puissent jouer tout leur rôle dans cette relance (formation, reconnaissance des qualifications, résorption de la précarité).
5. Préparer le prochain rendez-vous sur les retraites pour construire enfin une autre réforme.

Les syndicats du second degré demande au Ministre de l'EN de revenir sur l'exigence des certifications CLES2 et C2i2e pour les sessions de concours de 2012

Monsieur le Ministre,

La réforme désastreuse de la formation des enseignants de 2009, dont la FSU et ses syndicats demandent l'abandon, conduit à de nombreuses aberrations. Nous demandons que s'ouvrent une réflexion approfondie et des négociations pour une remise à plat totale de cette réforme ainsi que des textes réglementaires qui l'ont mise en place. Dans l'urgence, nous vous alertons sur les graves difficultés que rencontrent les étudiants inscrits aux concours d'enseignement. Pour la première fois cette année, les candidats reçus aux concours doivent justifier d'une certification en langue vivante (CLES2) comme en informatique (C2i2E) afin d'être recrutés comme fonctionnaires stagiaires.

Les universités ne sont pas en mesure de préparer tous les étudiants à ces certifications (absence d'offre de formation dans certains établissements, manque de places, surcoûts...). Les situations sont diverses, mais toutes créent de nouvelles difficultés aux étudiants engagés dans la préparation de leurs concours. De nombreux étudiants nous sollicitent, n'étant pas aujourd'hui titulaires de ces certifications.

La situation est particulièrement grave dans certaines disciplines.

Cela risque d'aboutir à la désaffection de certains candidats admissibles lors des épreuves d'admission. Pire, certains lauréats ne pourraient être recrutés comme fonctionnaires stagiaires, faute, pour eux, de détenir les certifications en question, et seraient lourdement pénalisés.

La réforme dite de "masterisation" conjuguée à plusieurs facteurs (baisse du nombre de postes aux concours, conditions de travail...) a conduit à une baisse du nombre de candidats aux concours et rend difficile le pourvoi des emplois (en mathématiques par exemple). Une telle situation accroît les problèmes d'attractivité du métier d'enseignant.

De plus, les conditions difficiles dans lesquelles s'opèrent la formation professionnelle la préparation d'un master et d'un concours ne doivent pas être alourdies par des contraintes supplémentaires.

Nous considérons que le CLES et le C2i2e ne doivent pas être exigés comme preuves supplémentaires de qualifications pour être nommé fonctionnaire stagiaire en cas de réussite aux concours de recrutement, puis pour être titularisé. La formation en langue vivante comme en informatique, doit être partie intégrante de la formation initiale des enseignants.

C'est pourquoi Monsieur le Ministre, nous vous demandons en urgence de revenir sur l'exigence des certifications CLES2 et C2i2e pour les sessions de concours de 2012 (CRPE, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CPE, agrégation).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Sébastien SIHR	Secrétaire général	SNUipp-FSU
Frédérique ROLET	Co-secrétaire générale	SNES-FSU
Serge CHABROL	Secrétaire général	SNEP-FSU
Jean-Sébastien BELORGEY	Co-secrétaire général	SNUEP-FSU
Stéphane TASSEL	Secrétaire générale	SNESUP-FSU
Jean-Marie LEBOITEUX	Secrétaire général	SNETAP-FSU